



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Toussaint Louverture : le Napoléon noir / Jean-Louis Donnadiou
éd. Belin, 2014
cote : 59.631

Les biographies de Toussaint Louverture ne manquent assurément pas. Qu'il nous suffise de citer les noms de Victor Schoelcher, Jacques de Cauna et Pierre Pluchon. D'autres ne sont que des hagiographies. Ce nouvel ouvrage a le mérite de la concision et de la clarté.

Toussaint serait né vers 1743, sur l'habitation Bréda du Haut du Cap, propriété du comte de Noé. Il était fils de l'esclave Hippolyte Deguénon, originaire du royaume d'Allada, au golfe du Bénin, et de la négresse Pauline. On remarquera que le nom de baptême de Joseph-Dominique, qui lui est donné par quelques auteurs, n'est pas mentionné par Donnadiou. Quand il fut célèbre, la légende fit de son père un membre de la famille royale d'Allada. Selon l'usage, l'enfant fut connu sous le nom de Toussaint Breda. On ne sait pratiquement rien de son enfance, sinon qu'il fut appelé à faire partie des captifs de grande case, esclaves domestiques investis de la confiance du maître et qui formaient l'élite du peuplement servile. Le gérant Bayon de Libertat le prit en sympathie et l'employa comme cocher de cabrouet (charrette à bœufs utilisée pour le charroi des cannes) puis comme économiste de plantation, homme de confiance du maître. Il put, tardivement, acquérir une instruction sommaire: il savait lire et écrire mais son orthographe restait très phonétique. Enfin, pour reprendre ses propres termes, *le fardeau de la servitude lui fut ôté*, on ne sait pas exactement quand, mais il est certain qu'en 1776 son épouse (ou compagne) Cécile et lui-même étaient libres. S'agissait-il de la simple *liberté de savane* accordée par le maître hors de toute procédure officielle (et donc toujours révoquant) ou d'un affranchissement en bonne et due forme, à titre onéreux ? Ce point ne sera sans doute jamais élucidé mais l'auteur penche pour la seconde hypothèse. Il ne tarda pas à acquérir un petit domaine, ce qui constituait, pour un ancien esclave, une belle réussite.

La vie publique de Toussaint est évidemment mieux connue. Elle débute en 1791 quand éclata dans le nord de l'île la révolte servile qui devint bientôt une révolution et allait aboutir à l'abolition de l'esclavage. Dès le début, Toussaint se mit au service des chefs de bande Jean-François et Biassou. Comme il connaissait les plantes médicinales, ce dernier lui conféra le titre assez étrange de médecin des armées royales et en fit un de ses principaux lieutenants. Il suivit Jean-François dans la partie orientale et prit du service dans les armées espagnoles où il fut promu maréchal de camp (général de brigade). Mais quand Biassou fut destitué et s'enfuit, il ne fut pas appelé à lui succéder dans son titre de général des armées du roi Charles IV: il en conçut du dépit





Académie des sciences d'outre-mer

contre les Espagnols, qui d'ailleurs maintenaient l'esclavage, et ne lui offraient qu'un commandement subalterne. Il repassa dans le camp français (5 mai 1794). C'est à partir de ce moment-là que, probablement en raison de ses succès militaires, il fut connu sous le nom de Toussaint Louverture.

Revenu dans la partie française avec ses cinq bataillons, un corps d'environ 4000 hommes, Toussaint se rallia au commandant en chef, le général Laveaux et il connut dès lors une ascension rapide: général de brigade en 1795, divisionnaire l'année suivante (17 août 1796), adjoint au général Laveaux, il aida ce dernier à venir à bout des bandes de ses anciens alliés, Biassou et Jean-François qui avaient quitté l'île, et à réprimer le soulèvement des mulâtres du Cap conduits par le général Villatte. Il fut appelé à succéder à Laveaux comme commandant en chef quelque temps plus tard quand le général alla siéger au Conseil des Anciens. (En fait Toussaint avait favorisé cette élection pour l'éloigner de la colonie). Par le même moyen, il se défit du commissaire Sonthonax, envoyé du Directoire, qu'il fit élire aux Cinq Cents. Le général de Hédouville, successeur de Sonthonax comme représentant du Directoire, fut expulsé à la suite d'émotions populaires probablement fomentées par Toussaint (22 octobre 1798). Il lui fallut encore mater, par une campagne ponctuée de massacres, l'insurrection des mulâtres du sud commandés par le général Rigaud, après quoi il put, sans rencontrer grande résistance, prendre possession de la partie orientale de l'île que l'Espagne avait cédée à la France au traité de Bâle (1795). Un corps expéditionnaire anglais étant intervenu en 1793 à la rescousse des planteurs blancs, il le repoussa et le général Maitland n'eut d'autre issue que de négocier le retrait de ses troupes (1798). En 1800, la paix était revenue dans l'île, dont Toussaint était le maître incontesté, et il constitua sa fortune personnelle par l'acquisition de vastes domaines (1200 hectares), tandis que les esclaves affranchis, dénommés *cultivateurs*, étaient soumis à un régime de travail obligatoire sous encadrement militaire qui rappelait le servage et ils ne tardèrent pas à s'en plaindre.

Bonaparte parut d'abord vouloir rechercher une entente avec lui et, par une lettre du 4 mars 1801, il le nommait lieutenant général de la colonie, et premier agent de la République à Saint-Domingue. Toussaint n'entendait pas se contenter de ce rôle de subordonné et entreprit de doter l'île d'une constitution qui fut rédigée à sa demande par un comité composé de grands planteurs blancs et mulâtres et promulguée le 7 juillet 1801 (18 messidor An IX). Elle faisait de lui le gouverneur à vie et pratiquement le maître absolu de la colonie, lui reconnaissait le droit de désigner son successeur, instituait le catholicisme comme religion d'État seule admise, le divorce étant interdit, divisait le territoire en six départements, les paroisses (et non les communes) étant la structure de base. Une assemblée composée de dix citoyens élus votait les lois mais elle n'en avait pas l'initiative. Toussaint pouvait diriger la politique extérieure de l'île et il passa des traités de commerce avec les États-Unis et les autorités anglaises de la Jamaïque. Le texte prévoyait enfin la création d'une armée indigène (ou plus exactement d'une armée noire). Saint-Domingue serait ainsi devenue une colonie dotée d'une large autonomie mais gardant un lien d'allégeance avec la France, une sorte de dominion avant la lettre. En gage de cet attachement à la métropole, il avait envoyé son fils Isaac et son beau-fils Placide au collège de la Marche, un peu à la manière des otages fils de chefs dans le Sénégal d'Ancien Régime.



Académie des sciences d'outre-mer

Cette constitution n'entra pratiquement jamais en vigueur. Toussaint avait dépêché à Paris un émissaire, le colonel Vincent, chargé de présenter le texte constitutionnel au Premier consul et d'obtenir sa ratification. Il s'adressait à Bonaparte en ces termes : « *Du premier des Noirs au premier des Blancs* ». Or Bonaparte n'entendait pas se faire dicter les volontés d'un pouvoir insurrectionnel et voyait dans ce texte l'antichambre de l'indépendance de la colonie. Mal conseillé par le parti créole qui gravitait dans l'entourage de Joséphine et l'incitait à rétablir l'esclavage, il répliqua en nommant son beau-frère, le général Leclerc, capitaine général de Saint-Domingue, et en le plaçant à la tête d'un corps expéditionnaire de près de 31.000 hommes. La perte de cette très belle colonie incombe sans partage au Premier consul. Longtemps plus tard, à Sainte-Hélène, Napoléon regrettait de n'avoir pas composé avec Toussaint et de ne pas l'avoir nommé gouverneur général de Saint-Domingue.

Les troupes de Leclerc débarquèrent en divers points au début de février 1802. Elles ne tardèrent pas à souffrir de la fièvre jaune et, en dépit de la supériorité de leur armement, connurent des échecs dûs à leur méconnaissance du terrain. Toussaint appelait ses compatriotes à résister mais son régime s'était rendu assez impopulaire parmi les affranchis (Il avait même dû faire face à des jacqueries), et ses armées, mal commandées, affaiblies par les désertions, essuyèrent plusieurs revers. Après une dernière défaite à la Crête-à-Pierrot où il s'était bravement défendu, (24 mars 1802), abandonné par ses lieutenants qui, à l'exception de Christophe, se ralliaient à Leclerc, il finit par demander un armistice le 6 mai 1802. Il fut laissé libre de se retirer sur ses terres d'Ennery. Mais Leclerc, qui le poursuivait de sa haine et le soupçonnait de se procurer des armes en vue de fomenter une reprise des hostilités, le fit étroitement surveiller. C'est ainsi que le 7 juin, Toussaint fut appréhendé au cours d'une entrevue avec le général Brunet dans une habitation voisine. Cet ignoble guet-apens, son transfert en métropole au mépris de la parole donnée, son internement dans des conditions sévères et sa mort au fort de Joux le 7 avril 1803, qui scandalisèrent Mme de Staël, firent de lui un héros national et le hissèrent sur le piédestal d'où sa gloire allait jeter tous ses rayons.²

Le sous-titre (Le Napoléon noir) nous semble cependant inadéquat. Cette comparaison hasardeuse a été faite par Chateaubriand dans ses Mémoires d'Outre-tombe (T.VI). Toussaint fut certes beaucoup plus que le Spartacus noir dont l'abbé Raynal avait annoncé la venue et qu'il se targuait d'être. Il fit preuve de brillantes qualités d'homme d'Etat et peut indéniablement être considéré comme le fondateur de la nation haïtienne, bien qu'il ne l'ait pas conduite à l'indépendance (celle-ci ne fut proclamée par Dessalines qu'en janvier 1804, plus de dix-huit mois après sa capture et plus de huit mois après sa mort). Mais n'eussent été les circonstances de sa fin que nous évoquons quelques lignes plus haut, il est abusif de le comparer à Napoléon: il n'en avait ni les connaissances de base, ni les qualités de stratège, ni les capacités de travail,

² Ainsi que nous l'avons précédemment écrit dans la recension du livre d'Alejandro E. Gomez "*Le spectre de la révolution noire*". Par ailleurs, les Français, et notamment le général Caffarelli du Falga, vétéran d'Egypte, et envoyé du Premier Consul, qui s'entretint avec lui pendant sa détention à Joux, semblent avoir recherché un mythique trésor de guerre qui n'existait pas. Caffarelli cherchait aussi à s'enquérir de ses relations avec les Américains et les Anglais. On sait que Toussaint a laissé des Mémoires (publiés en 2011 et recensés par notre confrère Jacques Crosnier) fortement *arrangés* par Lamartine et par Isaac Louverture, probablement en partie apocryphes.



Académie des sciences d'outre-mer

ni d'ailleurs les talents d'organisateur et de législateur. Fut-il un champion de cette *négraille debout*, retrouvant dans son sang répandu le goût amer de la liberté chantée par Césaire ? Ce n'est pas sûr. S'il entérina l'abolition de l'esclavage, il n'en admit pas moins la traite. Il ne fut pas un conquérant, n'exporta pas la Révolution dans les îles voisines, et l'État qu'il parvint à grand peine à mettre sur pied sans le doter d'institutions solides, ne lui a survécu que dans une série de déboires et de malheurs qui ne semble pas close de nos jours. Jean-Louis Donnadiou estime justement que l'œuvre controversée de Toussaint n'est peut-être pas étrangère à cette situation.

Jean Martin